

# Consommation

ANNALES DU C.R.E.D.O.C.

Cote  
P 0000

Crédoc - Consommation, N° 1969-003.  
Juillet - septembre 1969.

**Sou1969 - 3133 à 3135**

Film

-4231-1

CRÉDOC-1969-003-003

1969-003-003-003

1969 n° 3

juillet  septembre

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, est un organisme scientifique fonctionnant sous la tutelle du Commissariat Général du Plan d'Équipement et de la Productivité. Son Conseil d'Administration est présidé par M. Jacques DUMONTIER, Directeur de la Statistique Générale à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques. Ses travaux sont orientés par un Conseil Scientifique nommé par le Conseil d'Administration.

Les travaux du C.R.E.D.O.C. se développent dans les cinq lignes suivantes :

- Étude de l'évolution de la consommation globale par produit et par groupe socio-professionnel.
- Analyse du comportement du ménage et économétrie de la demande.
- Établissement de perspectives de consommation à moyen et long termes.
- Méthodologie de l'étude de marchés des biens et services individuels et collectifs.
- Étude du comportement de l'épargnant.

Les résultats de ces travaux sont en général publiés dans la revue trimestrielle « Consommation ».

Exceptionnellement, ils peuvent paraître sous forme d'articles dans d'autres revues françaises ou étrangères ou bien faire l'objet de publications séparées, lorsque leur volume dépasse celui d'un article de revue.

Le Centre de Recherches et de Documentation sur la Consommation peut en outre exécuter des études particulières à la demande d'organismes publics ou privés. Ces études ne font qu'exceptionnellement l'objet de publication et seulement avec l'accord de l'organisme qui en a demandé l'exécution.

---

**Président : Jacques DUMONTIER**

Directeur de la Statistique Générale  
à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

**Vice-Présidents : R. MERCIER**

Directeur Général de la Société d'Études pour le Développement Économique et Social.

**Ph. HUET**

Directeur Général au Ministère de l'Économie et des Finances, chef de la mission R.C.B.

**Président du Conseil Scientifique : G. ROTTIER**

Directeur Général du Centre d'Études et de Recherches sur l'Aménagement Urbain.

**Directeur : E. A. LISLE**

Secrétaire Général du Centre de Recherche Économique sur l'Épargne.

**Directeur adjoint : G. RÖSCH**

---

*Toute reproduction de textes ou graphiques est autorisée  
sous réserve de l'indication de la source.*

XV<sup>e</sup> année

N° 3 Juillet-Septembre 1969

# Consommation

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DU PLAN D'ÉQUIPEMENT ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

CENTRE DE RECHERCHES  
ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION

45, Boulevard de la Gare — PARIS 13<sup>e</sup>

**DUNOD**

É D I T E U R

92, rue Bonaparte PARIS-6<sup>e</sup>

Téléphone : DANton 99-15 C. C. P. PARIS 75-45

France : 50 F - Étranger : 60 F - Le numéro : 14 F

N° d'appel Service « Abonnements » 783.89.63

## sommaire

### ÉTUDES

Nicole CAMPION

Les prix de détail en France par rapport aux  
autres pays de la Communauté ..... 3

Pierre KENDÉ

La consommation des ménages en France et en  
Hongrie ..... 19

### MÉTHODOLOGIE

Claude DENIAU et Ludovic LEBART

Introduction à l'analyse des données ..... 57

### BIBLIOGRAPHIE

# LES PRIX DE DÉTAIL EN FRANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

par

**Nicole CAMPION**

## INTRODUCTION

Depuis 1966, l'Office Statistique des Communautés Européennes (O.S.C.E.) publie, deux fois par an, un relevé des prix de détail dans les grands magasins et les principaux magasins spécialisés de la C.E.E.

Nous avons repris les résultats du relevé d'avril 1968 <sup>(1)</sup> pour examiner comment se situaient les prix français par rapport à ceux d'Allemagne, de Belgique, d'Italie et des Pays-Bas. Les prix ont été convertis par l'O.S.C.E. en une unité de compte unique, le dollar <sup>(2)</sup>. Les articles étudiés ont fait l'objet d'une description très précise afin qu'ils soient rigoureusement homogènes et comparables ; l'échantillon des magasins couverts par l'enquête est uniforme dans les cinq pays. Les prix ainsi obtenus permettent de comparer des niveaux de prix mais non d'apprécier le coût de la vie ni d'obtenir une vue générale des prix pratiqués par le commerce de détail, puisque deux canaux de distribution seulement sont pris en considération. D'autre part, les loyers et les services ne sont pas traités et aucune pondération n'a été effectuée.

Nous avons retenu cinq groupes de produits :

- produits alimentaires, boissons et tabacs,
- textiles et habillement,
- appareils électro-ménagers, radio et télévision,
- produits de nettoyage, de beauté et soins personnels,
- voitures et essence.

Nous nous sommes attachés aux rapports de prix plutôt qu'aux valeurs absolues (qui ne figurent pas dans le présent article), puisque nous cher-

---

(1) Bulletin de Statistiques Générales de l'O.S.C.E., n° 9, 1968.

(2) Au taux de change d'avril 1968.

chons essentiellement à situer les prix français par rapport aux prix des autres pays de la C.E.E. A cette fin et pour chaque groupe de produits, nous avons procédé en portant sur un graphique un nuage de points. Chaque point est déterminé par deux coordonnées — le prix étranger en abscisse, le prix français en ordonnée — et indique de ce fait la situation du prix français par rapport au prix étranger auquel il est comparé. Comme nous retenons quatre pays C.E.E., il y a quatre graphiques par groupe de produits <sup>(1)</sup>.

Les rapports de prix sont illustrés par la position des points de part et d'autre de la bissectrice, qui indique l'égalité entre prix français et prix étranger. Les points situés au-dessus de la bissectrice indiquent que les prix français correspondant à ces points sont supérieurs aux prix étrangers. C'est le contraire pour les points situés au-dessous de la bissectrice. Le nombre de points n'est pas toujours égal au nombre de produits correspondants, les points ayant des coordonnées identiques ou très proches se superposant.

Les produits retenus figurent dans une nomenclature placée à la fin de l'article. Sauf pour les produits alimentaires, nous indiquons les produits dont le prix français est inférieur aux prix étrangers, étant entendu que les autres produits, nommément désignés dans la nomenclature, ont des prix supérieurs en France.

## 1. — PRODUITS ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABACS

Plus de la moitié des prix français sont inférieurs aux prix des quatre autres pays. En revanche, 22 % des produits français ont le prix le plus cher ou celui qui vient immédiatement après : poulet, porc, œufs, beurre, Gouda, citrons, bananes, tomates <sup>(2)</sup>, confitures, potages en sachet...

Mais la plupart des fruits et légumes sont plus chers qu'en Hollande, moins chers qu'en Belgique, Allemagne et Italie. Les prix de la plupart des catégories retenues de **viande de bœuf** et de **veau** sont moins élevés en France qu'aux Pays-Bas, en Allemagne et en Belgique. Mais les prix français dépassent les prix italiens pour deux catégories de bœuf, une de veau et de porc ainsi que pour la viande en boîte d'origine nationale. Les prix français du **lait** sont très voisins des prix relevés en Allemagne, Belgique et Pays-Bas ; par contre, les **fromages français** coûtent moins cher que dans les autres pays.

Pour les **produits d'épicerie**, bon nombre de prix français sont inférieurs à ceux des quatre autres pays, notamment l'Italie où tous les produits sont plus chers, à l'exception du chocolat et de la confiture. Ces deux articles, les potages en sachet et les sardines à l'huile <sup>(3)</sup> sont moins coûteux en Allemagne, Belgique et Pays-Bas qu'en France. Par contre, les prix français sont les plus bas pour le sucre cristallisé, le café en poudre, l'huile d'olive ainsi que les spaghettis... Il en est de même pour le **pain** blanc et le pain en baguettes.

En ce qui concerne les **boissons**, c'est en France que le vermouth et le chianti coûtent le plus cher et le vin rosé d'Anjou le moins cher ; quant

---

(1) Sauf pour les textiles, pour lesquels nous ne donnons que deux graphiques pour des raisons de place.

(2) Tomates des Canaries.

(3) Sardines importées du Portugal.

au cognac il coûte moins cher que dans les autres pays à l'exception de l'Allemagne. Les prix français de la bière et du coca-cola occupent une position moyenne. Enfin, le prix des **cigarettes** est plus bas qu'en Allemagne et aux Pays-Bas et nettement plus élevé qu'en Belgique.

Il faut rappeler, en terminant, que ces prix ont été relevés dans les grands magasins et les magasins spécialisés importants qui, grâce au volume de leurs achats, peuvent s'approvisionner à des conditions plus intéressantes que le petit commerce indépendant. Or, celui-ci conserve une place prépondérante dans la distribution des denrées périssables en France. Il se peut donc qu'en réalité, compte tenu de tous les canaux de distribution, la position favorable des prix français soit quelque peu surestimée, tout au moins par rapport à l'Allemagne et aux Pays-Bas, car le système de distribution de l'Italie et de la Belgique se rapproche de celui de la France.

## 2. — TEXTILES ET HABILLEMENT

La plupart des prix français sont supérieurs à ceux des autres pays : 13 articles sur 18 ont le prix le plus élevé de la C.E.E. ou celui qui vient immédiatement après. Le niveau et la structure des prix sont proches de ceux de la Belgique, tandis que les prix les plus bas sont ceux des Pays-Bas, puis de l'Allemagne.

Les prix français sont toutefois moins élevés que :

— **les prix allemands**, pour les pulls-over de dame, gaines <sup>(1)</sup> et slips pour homme <sup>(2)</sup> ;

— **les prix italiens**, pour les gaines, le tissu pour dame et les chaussures pour garçonnets ;

— **les prix belges**, pour les complets d'homme en laine, les slips pour homme <sup>(2)</sup>, les chaussures pour garçonnets, un modèle de gaine et les tissus pure laine pour dames ;

— **les prix hollandais** pour les slips pour homme <sup>(1)</sup> et les gaines <sup>(1)</sup>.

Il faut signaler que des articles textiles pour la maison (couvertures, tissus pour rideaux, draps de lit) classés dans les articles de ménage <sup>(3)</sup> bénéficient d'un rapport de prix favorable, notamment vis-à-vis de l'Allemagne et des Pays-Bas.

## 3. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS, RADIO, TÉLÉVISION

Les trois quarts de ces articles ont, en France, le prix le plus élevé de la C.E.E. ou celui qui vient immédiatement après. Les prix des marques nationales sont également les plus élevés, sauf pour les aspirateurs-balais et les téléviseurs. En ce qui concerne les appareils japonais, les prix français occupent une position moyenne pour les transistors à trois gammes d'onde et les téléviseurs portatifs ; ils sont, en revanche, au niveau le plus élevé pour les transistors à quatre gammes d'onde et les magnétophones.

En outre, la totalité des appareils français coûte plus cher qu'en Allemagne, avec des écarts particulièrement importants pour les machines à coudre, cuisinières électriques, réfrigérateurs, aspirateurs-traîneaux, fers à repasser électriques, téléviseurs et magnétophones.

(1) Un modèle.

(2) Deux modèles.

(3) Non repris dans le présent article.

Les prix français sont inférieurs aux :

— **prix hollandais pour onze articles sur soixante-sept retenus :**

- cuisinière à gaz, machine à laver automatique et super-automatique, rasoir électrique, téléviseur japonais portatif, électrophone, magnétophone à cassette (un modèle de chaque catégorie), moulins à café électriques et aspirateurs-balais (deux modèles).

— **prix belges pour seize articles sur soixante-dix (1) :**

- cuisinière à gaz, réfrigérateur-armoire, machine à laver super-automatique, rasoir électrique, transistor japonais à trois gammes d'onde, appareil radio-réseau, magnétophone à cassette (un modèle), téléviseurs, électrophones et moulins à café (deux modèles), aspirateurs-balais (trois modèles).

— **prix italiens pour treize articles sur soixante-sept :**

- machine à coudre non-automatique, machine à laver automatique (2), rasoir électrique, fer à repasser (un modèle) et aspirateurs-balais (quatre modèles), transistors à 3 gammes d'ondes, transistors à 4 gammes d'ondes, téléviseur portatif japonais, appareil radio-réseau et électrophone (1 modèle).

Les prix français apparaissent en situation favorable en ce qui concerne les petits appareils ménagers et les aspirateurs-balais (articles encore assez légers et bon marché), ainsi que pour quelques appareils de luxe comme les machines à laver super-automatiques.

Il faut noter, enfin, que les disques coûtent généralement moins cher en France que dans les autres pays européens.

#### 4. — **PRODUITS DE NETTOYAGE, DE BEAUTÉ ET SOINS PERSONNELS**

La situation des produits français est dans l'ensemble plus favorable qu'en Belgique et en Italie, mais moins qu'en Allemagne et aux Pays-Bas. Sur seize produits au total, trois produits (crème, serviettes en papier et thermomètre médical) ont le prix le plus élevé en France, tandis que cinq autres atteignent le niveau de prix immédiatement inférieur.

Les prix français sont inférieurs aux :

— **prix allemands pour sept produits :**

- savon de toilette, parfum (la marque chère), détergent, cirage, aspirine (4), médicaments (3).

— **prix hollandais pour quatre produits :**

- parfum (la marque chère), laque, cirage, aspirine (3).

— **prix belges pour neuf produits :**

- laque, parfums (4), savon de toilette, lames de rasoir, pâte à détacher, cirage et aspirine (4).

— **prix italiens pour neuf produits :**

- savon de toilette, parfums (4), vernis à ongle, lames de rasoir, mouchoirs en papier, cirage et aspirine (4).

(1) Le total n'est pas le même pour chaque pays, car les prix des articles retenus n'ont pu être relevés en totalité dans les 5 pays étudiés.

(2) Différence de prix minimale pour ce modèle de machine à laver.

(3) Une marque seulement.

(4) Les deux marques.

## 5. VOITURES ET ESSENCE

Quatre modèles de voitures ont été retenus : deux à prix relativement élevé (le n° 2 coûtant 11 102 F et le n° 3 coûtant 11 698 F en France) et deux autres dont le prix est sensiblement plus bas (le n° 1 coûtant 7 654 F et le n° 4 coûtant 8 738 F). Ces deux derniers sont moins chers dans les autres pays qu'en France. Seul le modèle n° 2 — qui atteint le prix le plus élevé en Italie, en Belgique et aux Pays-Bas — coûte moins cher en France que dans ces pays. Le prix du modèle n° 3 n'est supérieur au prix français qu'aux Pays-Bas. Enfin, les quatre modèles français coûtent plus cher que leurs homologues allemands.

D'autre part, le prix de l'essence est le même en France et en Italie, mais nettement plus élevé qu'en Belgique et surtout en Allemagne et aux Pays-Bas, où les prix sont les plus bas de la C.E.E.

## 6. CONCLUSIONS

Un peu plus de la moitié (52 %) des produits français ont le prix le plus élevé de la C.E.E. ou celui qui vient immédiatement après, comme le montre le tableau suivant :

Produits	Nombre d'articles retenus par l'O.S.C.E.	Nombre de prix français au 1 <sup>er</sup> ou 2 <sup>e</sup> rang par ordre décroissant
Produits alimentaires, boissons, tabacs ....	68	15
Textiles-Habillement .....	18	13
Articles de ménage .....	24	13
Appareils électro-ménagers .....	42	31
Appareils de radio et T.V. ....	30	23
Disques .....	5	—
Articles de photo .....	14	8
Produits de nettoyage, beauté et soins ...	16	8
Voitures et essence.....	6	5
TOTAL .....	223	116

Il y a une coupure nette entre les produits alimentaires et les autres produits, en quasi-totalité des produits industriels. En France, ces derniers sont dans l'ensemble plus chers qu'à l'étranger. Cette situation semble assez inquiétante, car justement la part de ces produits tend à augmenter dans la consommation des ménages.

Quelques facteurs explicatifs peuvent être avancés pour éclairer cette situation.

### 6.1. L'INFLUENCE DES STRUCTURES DE PRODUCTION

Pour un certain nombre d'articles — et surtout les appareils électro-ménagers, les appareils de radio et de TV — la production en grande série est plus développée, notamment en Allemagne et en Italie. De même, la production industrielle d'œufs, de poulets et de porcs est plus importante en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas et le prix de ces produits y est plus bas.

En ce qui concerne les produits fabriqués en France par des filiales de sociétés étrangères, il semble qu'il y ait un certain alignement sur la production et le prix de revient des sociétés françaises, ne serait-ce que parce



qu'elles sont soumises à un certain nombre d'obligations communes : conventions collectives, fiscalité, droits de douane, prix de l'énergie...

## 6.2. L'INFLUENCE DE LA DISTRIBUTION

Le même facteur explicatif que pour la production — et le plus important en l'occurrence — peut être avancé, car le commerce de détail est nettement moins concentré qu'en Allemagne et aux Pays-Bas. Il en résulte une moindre concurrence à l'intérieur du secteur « grands magasins et magasins spécialisés importants ». Ainsi dans la plupart des cas, ce secteur ne se trouve en concurrence qu'avec le petit commerce de détail.

Or, les prix des petits détaillants indépendants sont souvent plus élevés car, s'ils n'ont pas à subir les lourds frais généraux des grands magasins, ils ne peuvent bénéficier ni des mêmes conditions d'approvisionnement, ni des mêmes possibilités de compensation de prix entre un très grand nombre d'articles. En revanche, il ne faut pas oublier que le commerce indépendant offre un service de proximité, qui représente un avantage non négligeable pour sa clientèle.

D'autre part, pour les produits importés fabriqués à moindre coût à l'étranger, l'avantage de prix bénéficierait au moins en partie aux importateurs, sans se répercuter intégralement sur les phases ultérieures de la distribution.

## 6.3. L'INFLUENCE DE LA FISCALITÉ

Pour comparer le poids de la fiscalité indirecte dans les différents pays de la C.E.E., nous nous sommes servis des données de base des Comptes de la Nation en 1967 <sup>(1)</sup> pour la France et des « Comptes Nationaux de 1958 à 1967 » publiés par l'Office Statistique des Communautés Européennes pour les quatre autres pays. Les données nous ont permis de calculer les pourcentages figurant dans les tableaux ci-dessous.

**6.3.1.** L'incidence de la fiscalité paraît mieux précisée en distinguant la fiscalité directe et indirecte et en les rapportant respectivement au revenu national et à la consommation privée, comme le montre le tableau suivant établi pour 1967 :

	Part des impôts directs dans le total des impôts (en %)	Part des impôts indirects dans le total des impôts (%)	Part des impôts indirects dans la consommation privée (en %)	Part des impôts directs dans le revenu national
Allemagne.....	41,57	58,43	25,29	13,96
Belgique.....	34,85	65,15	21,14	8,69
France.....	26,43	73,57	28,43	7,93
Italie.....	34,88	65,12	20,16	8,83
Pays-Bas.....	52,92	47,08	18,98	17,02

(1) Base 1962. *Études et Conjoncture*, supplément 11 A-1968.

La part de la fiscalité indirecte est la plus importante en France (73,57 % du total des impôts) ; elle est beaucoup plus faible en Allemagne (58,43 %) et aux Pays-Bas (47,08 %). C'est également en France que la fiscalité indirecte représente la part la plus forte de la consommation privée (28,43 %) mais elle est assez voisine, en revanche, de la part allemande correspondante (25,29 %). Il y a, par contre, une différence d'un peu plus de 10 points avec les Pays-Bas.

**6.3.2.** Il s'avère finalement nécessaire d'envisager la fiscalité indirecte qui s'applique aux produits alimentaires et non alimentaires.

**En avril 1968**, en France, les **produits alimentaires** simples sont soumis à une TVA de 6 % et les produits transformés à une TVA de 12 %, contre des taux respectifs de 5 % et de 10 % en Allemagne. La proximité des taux ne semble pas étrangère à la situation assez favorable des prix français par rapport aux prix allemands. En outre, les droits d'accise sont plus nombreux en Allemagne où — à la différence de la France — les vins, la bière, le café et le sucre y sont soumis. En général, moins de produits supportent les droits d'accise en France; or ces droits concernent surtout les boissons, les tabacs et quelques produits alimentaires (1).

D'autre part, le niveau peu élevé des prix hollandais tient, en partie, à l'exonération d'impôt sur le chiffre d'affaires pour les fruits et légumes, le beurre, le lait, le pain, la viande, le thé et le café.

Les taux de TVA s'appliquant à la même date en France et en Allemagne aux **produits non alimentaires** s'avèrent bien différents. En France, le taux est de **16,66 %** pour les appareils électroménagers, l'habillement, les chaussures, les parfums, les produits de beauté, les savons, les détergents **et de 20 %** pour les appareils de radio et de télévision, les magnétophones, les électrophones et les automobiles. **Or, pour tous ces produits, le taux allemand est de 10 %.** Si la valeur ajoutée des produits taxés en France à 20 % est par exemple de 50 %, cette différence de TVA explique à elle seule que le prix français soit supérieur de 5 % au prix allemand.

Les carburants, enfin, sont lourdement taxés dans tous les pays de la C.E.E. Mais les droits et taxes sur un litre d'essence-auto sont plus élevés en France qu'en Allemagne et aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, qu'en Belgique. La part de ces taxes dans le prix de détail est également plus forte (2) en France qu'à l'étranger.

Il semble donc impossible d'écarter l'influence de la fiscalité indirecte dans l'écart entre la France et l'Allemagne, tout au moins pour certains produits, bien que son poids global ne soit pas très différent. Cette fiscalité indirecte varie, en effet, fortement selon les produits dans ces deux pays.

Enfin, un autre facteur explicatif pourrait être invoqué : celui d'une surévaluation du franc, ou d'une sous-évaluation du mark par référence à la parité des pouvoirs d'achat à l'intérieur de la C.E.E. au cours de cette période.

Le 8 août 1969 il y a eu une dévaluation du franc correspondant à une diminution de 11,11 % de son poids d'or et à une augmentation de 12,5 % des parités des devises étrangères. En outre le 24 octobre 1969, le Deutsche Mark a été réévalué de 9,29 %.

En rapprochant la dévaluation du franc des prix d'avril 1968, on constate que l'écart existant alors entre prix français et allemands est très

---

(1) Les taxes sur les carburants seront évoquées un peu plus loin.

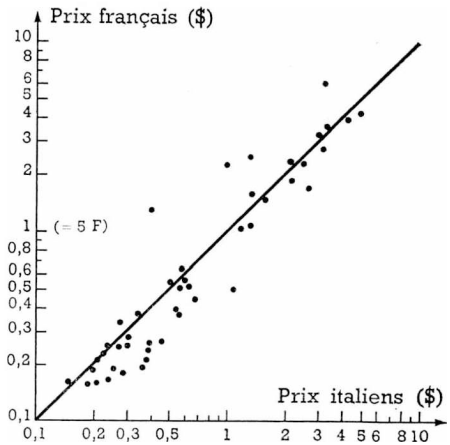
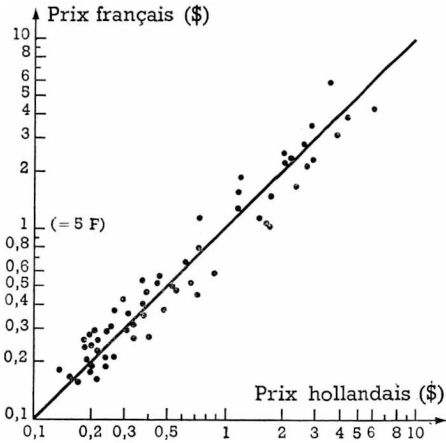
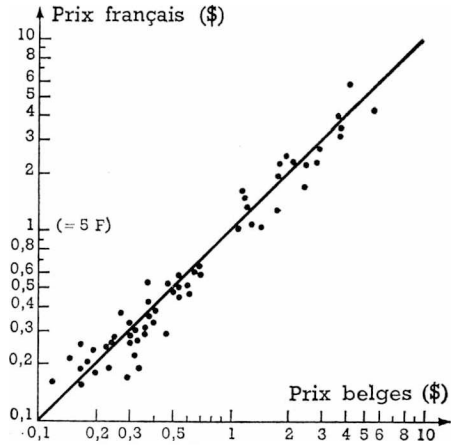
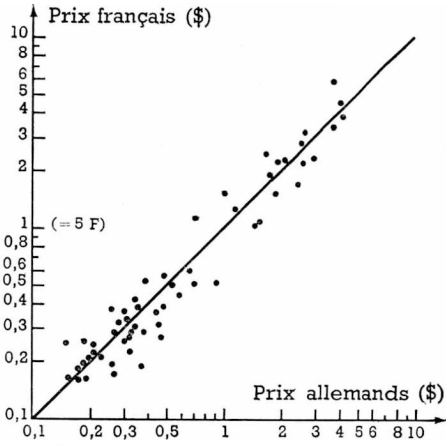
(2) Cf. *Activité de l'industrie pétrolière en 1967* (tome I, p. D-21) publié par le Comité Professionnel du Pétrole en juin 1968, qui donne la situation au début 1968.

fortement réduit pour les appareils électro-ménagers et que le rapport de prix s'inverse parfois au profit de la France. En revanche, l'écart reste généralement important pour les appareils de radio et de télévision, ainsi que pour la plupart des produits textiles.

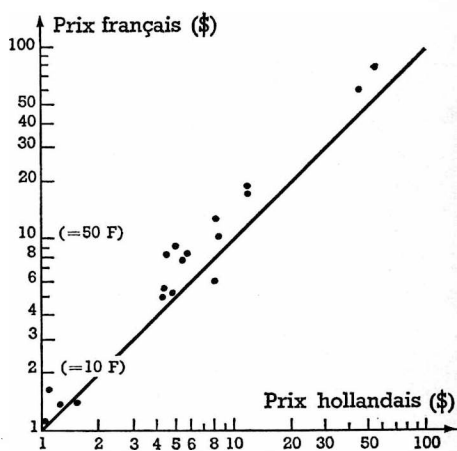
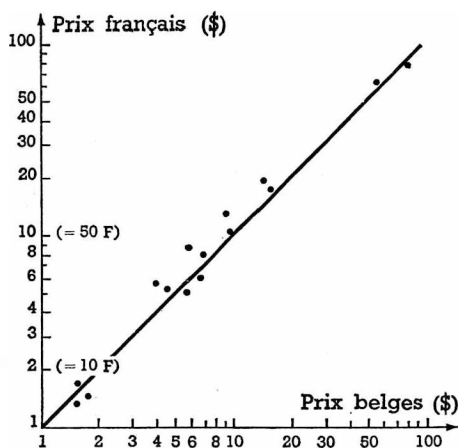
La réévaluation du mark supprime l'avantage de prix des appareils électro-ménagers allemands tel qu'il apparaissait en avril 1968, mais laisse subsister un écart non négligeable pour un bon nombre de produits industriels.

Tous les graphiques ont été établis en dollars, au taux de change d'Avril 1968 ; ce qui explique qui figure en ordonnée la mention  $1 \$ = 5 F$ .

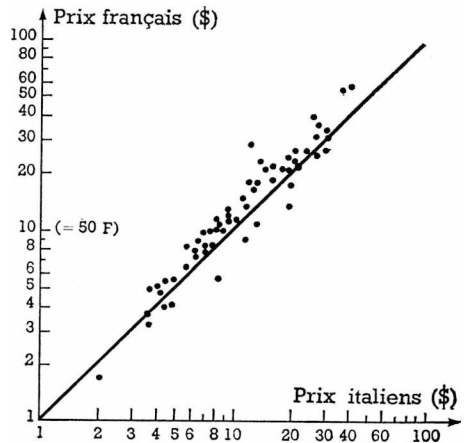
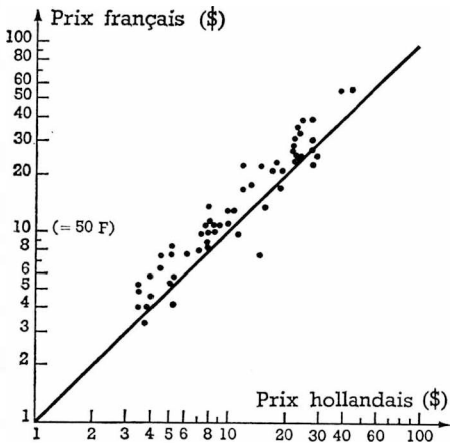
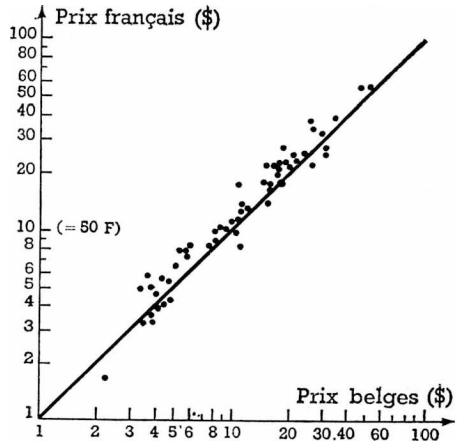
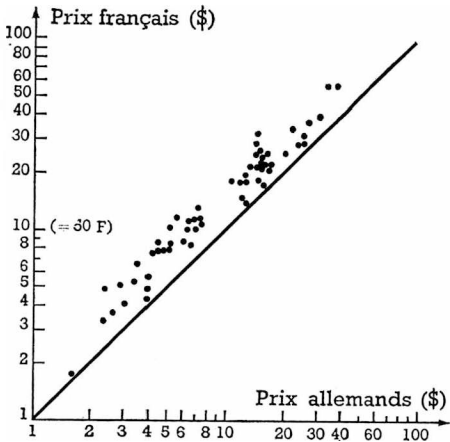
# PRODUITS ALIMENTAIRES, BOISSONS, TABACS



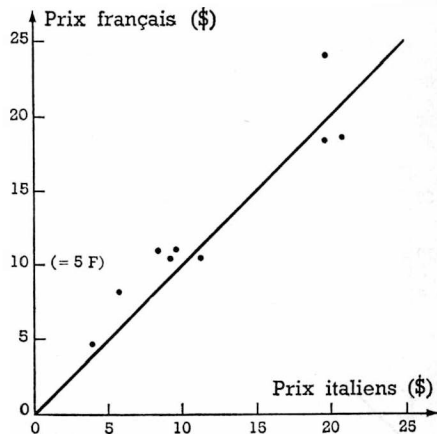
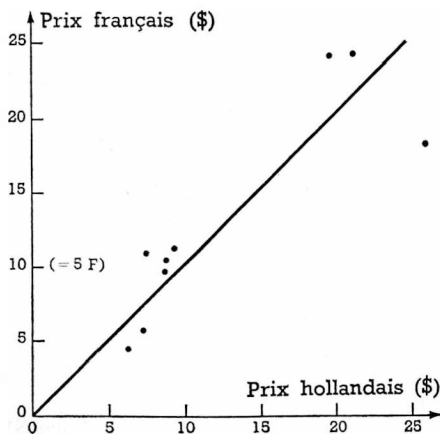
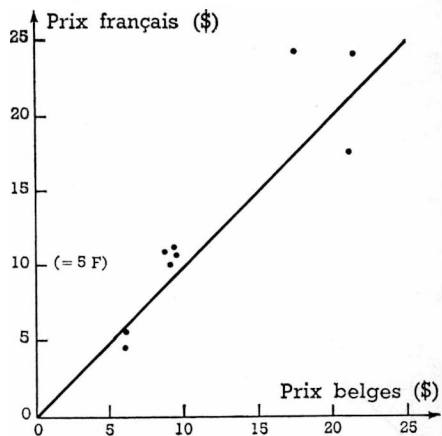
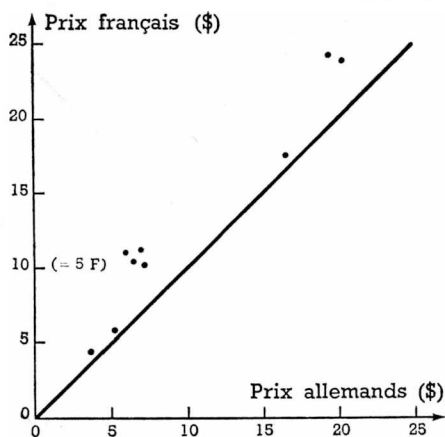
## TEXTILES ET HABILLEMENT



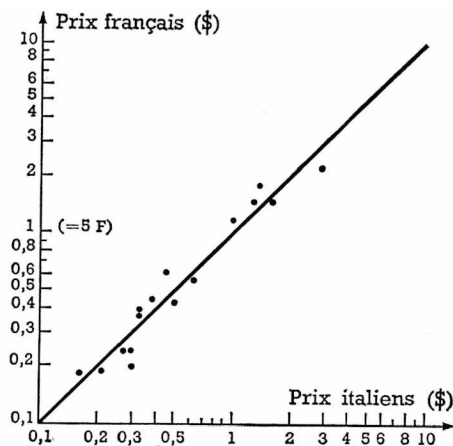
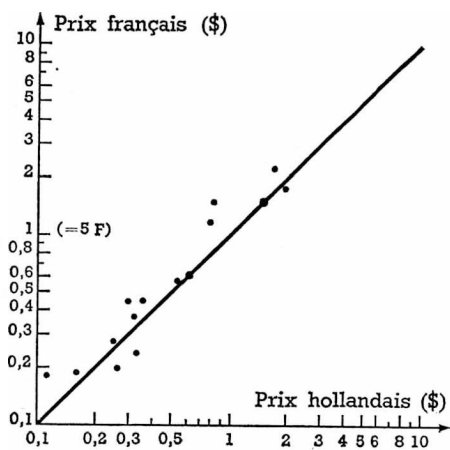
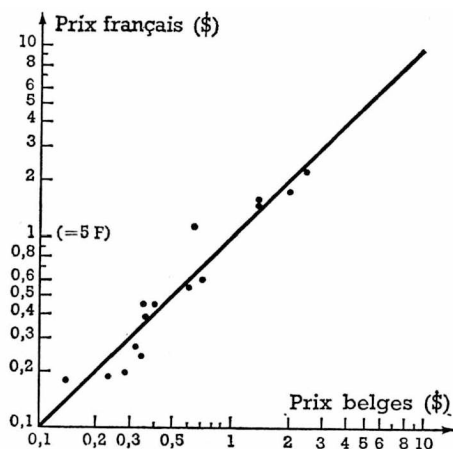
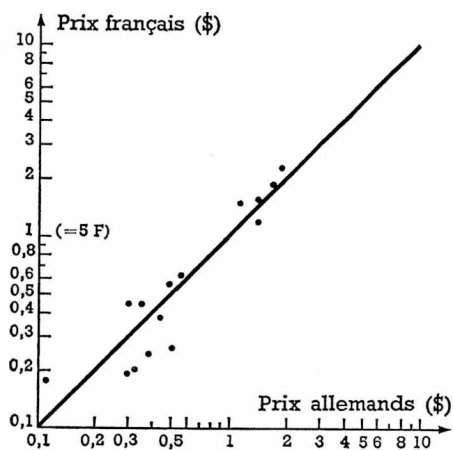
## APPAREILS ELECTRO-MÉNAGERS, RADIO, TÉLÉVISION (Gros et moyens)



## PETITS APPAREILS ELECTRO-MÉNAGERS

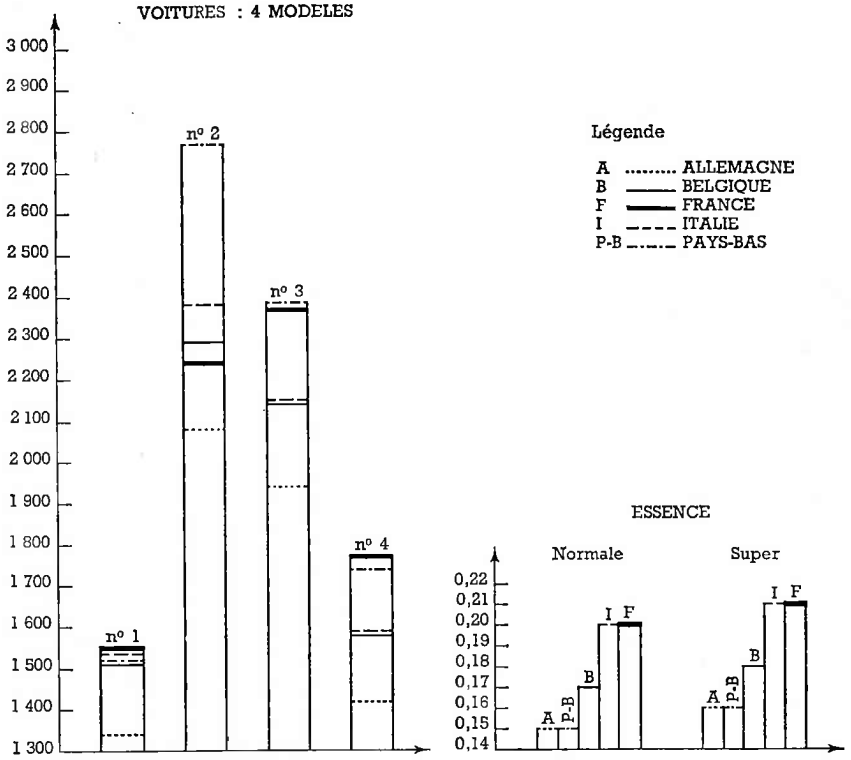


## ARTICLES DE NETTOYAGE, BEAUTÉ, SOINS PERSONNELS





VOITURES ET ESSENCE  
NIVEAU DES PRIX EN DOLLARS



# NOMENCLATURE DES PRODUITS DONT LES PRIX ONT ÉTÉ RELEVÉS

## I. — PRODUITS ALIMENTAIRES

### — Fruits et légumes

- Oranges d'Italie.
- Oranges d'Israël.
- Citrons d'Italie.
- Citrons d'autres pays.
- Bananes,
- Pommes « Golden ».
- Pommes « Reinette ».
- Carottes.
- Pommes de terre.
- Tomates des Canaries.
- Petits pois en conserve extra-fins.
- Haricots en boîte extra-fins.
- Haricots brisés en boîte.

### — Viande, volaille

- Viande de bœuf (6 qualités différentes).
- Viande de porc (2 qualités différentes).
- Viande de veau (2 qualités différentes).
- Viande en boîte de provenance nationale.
- Viande en boîte importée d'un pays tiers.
- Poulet à rôtir frais de provenance nationale.

### — Pain

- Pain blanc.
- Baguette.
- Pain complet croustillant.
- Biscuits de provenance nationale.

### — Produits de crèmerie

- Lait pasteurisé en bouteille de verre.
- Lait pasteurisé en bouteille plastique.
- Lait pasteurisé en conditionnement carton.
- Lait entier évaporé ou lait condensé.

- Œufs.
- Beurre.
- Margarine.
- Fromage hollandais : Gouda.
- Fromages français (camembert et deux autres marques).
- Fromage italien : Gorgonzola.

### — Produits d'épicerie

- Spaghetti.
- Riz à grains ronds.
- Riz à grains longs originaire du Siam.
- Riz à grains longs originaire des U.S.A.
- Huile d'arachide.
- Huile d'olive d'origine italienne.
- Huile d'olive d'origine française.
- Sucre cristallisé.
- Confiture.
- Chocolat de marque sélectionnée.
- Chocolat de marque nationale.
- Sardines à l'huile portugaises.
- Potage en sachet de marque sélectionnée.
- Potage en sachet de marque nationale.
- Café en poudre.

### — Boissons, tabacs

- Bière blonde de marque nationale.
- Bière blonde de marque C.E.E.
- Bière blonde de marque danoise.
- Chianti.
- Vin : rosé d'Anjou.
- Vermouth.
- Cognac.
- Cigarettes de la marque nationale la plus courante.
- Cigarettes de marque C.E.E. sélectionnée.

## II. — TEXTILES ET HABILLEMENT

- Costumes d'homme pure laine.
- Costumes d'homme d'été en laine et fibre synthétique.
- Pantalons d'homme.
- Chemises d'homme.
- Slips d'homme.
- Slips d'homme — sélection de marques nationales.
- Chaussettes d'homme en nylon.
- Combinaisons de travail.

- Chaussures en vachette pour garçons.
- Chaussures en box-calf pour homme.
- Tissu pure laine pour femme.
- Jupe en fibre synthétique et laine.
- Pulls-over de dame en fibre synthétique.
- Bas de marque sélectionnée.
- Fonds de robe.
- Combinaisons.
- Gains (2 modèles).

### III. — APPAREILS ÉLECTRO-MÉNAGERS

- Machines à coudre zig-zag.
    - 3 modèles automatiques.
    - 3 modèles non automatiques.
  - Cuisinières électriques — 2 modèles.
  - Cuisinières à gaz — 2 modèles.
  - Aspirateurs-balai — 5 modèles.
  - Aspirateurs-traineau — 5 modèles.
  - Réfrigérateurs-armoire de 170 à 200 l.
  - Machines à laver super-automatiques 4 modèles.
  - Machines à laver automatiques — 2 modèles.
- Fer à repasser électrique — 3 modèles.
  - Moulins à café électriques — 2 modèles.
  - Rasoirs électriques — 3 modèles.
- **Sélection de marques nationales**
- Cuisinière électrique et à gaz.
  - Aspirateur-balai et traineau.
  - Réfrigérateurs (modèle table et armoire).
  - Machine à laver super-automatique.
  - Fer à repasser.

### IV. — RADIO ET TÉLÉVISION

- Transistor à 3 gammes d'ondes — 3 modèles.
  - Transistor à 4 gammes d'ondes — 3 modèles.
  - Transistor à 7 gammes d'ondes — 1 modèle.
  - Appareil radio réseau — 3 modèles.
  - Auto-radio — 2 modèles.
  - Téléviseurs — 2 modèles.
  - Magnétophones — 3 modèles.
  - Magnétophone à cassette — 3 modèles.
  - Électrophone — 3 modèles.
  - Disques.
    - 45 tours.
    - 4 marques de 33 tours.
- **Sélection de marques nationales**
- Transistors à 3 et 4 gammes d'ondes.
  - Appareils radio réseau.
  - Téléviseurs.
  - Magnétophones.
  - Électrophones.
- **Appareils Japonais**
- Transistors à 3 et 4 gammes d'ondes.
  - Téléviseurs portatifs.
  - Magnétophones.

### V. — PRODUITS DE NETTOYAGE, DE BEAUTÉ ET DE SOINS

- Savon de toilette
  - Mouchoirs en papier
  - Serviettes en papier
  - Lames de rasoir
  - Parfum (2 marques)
  - Crème
  - Vernis à ongle
- Pâte à détacher
  - Détergent
  - Cirage
  - Thermomètre médical
  - Aspirine (2 marques)
  - Médicaments (3 marques)
  - Laque pour cheveux

### VI. — VOITURES ET ESSENCE

- Voitures (4 modèles) :
- Essence (normale et super).